

COMMUNIQUÉ

Une nouvelle équipe technique nationale

Dans le cadre de la modernisation de la Commission Formation et du Collège Technique National, engagée depuis près de deux ans en concertation avec les acteurs et les territoires, un nouveau Collège Technique National a été nommé et une nouvelle Commission de formation fédérale est en cours de composition pour la période 2019-2024.

Collège Technique National :		
Conseil des Haut Gradés	Les Délégué-e-s Fédéraux/ales Régionaux/ales	Les Membres missionné-e-s par le Comité directeur fédéral
Le CHG : - Veille au respect de la nature de la discipline ; - Émet des avis sur toute question relative à la nature de la discipline et à sa transmission, à l'éthique et la déontologie, au choix des délégué-e-s fédéraux/ales ; - Propose des orientations concernant la technique et la formation.	Les DFR : - Assurent le lien entre les orientations fédérales et régionales ; - Constituent et animent une équipe capable d'assurer les différents aspects de l'animation régionale ; - Animent des actions techniques et pédagogiques ; - Forment et coordonnent leur équipe technique.	Coordination de projets proposés par le Comité directeur fédéral
Gérard DUMONT Franck NOËL Bernard PALMIER Jean-Luc SUBILEAU Christian TISSIER Arnaud WALTZ	Auvergne-Rhône-Alpes - Luc MATHEVET Bretagne : Farid SI MOUSSA Bourgogne-Franche-Comté : Michel ERB Centre - Pascal DURCHON Corse : Christian MOUZA Guadeloupe : Christian CLÉMENT Guyane : Fabrice CROIZÉ Hauts-de- France - Philippe TRAMON Île-de-France : Laurent BOUDET Martinique : Raymond DUFRENOT Normandie : Hélène DOUÉ Nouvelle Aquitaine : Philippe LÉON Occitanie : Alain TENDRON Pays-de-Loire : Joël ROCHE Provence-Alpes-Côte d'Azur : Bruno RIVIÈRE Réunion : Stéphane ÉTHÈVE	Christian BORIE Bruno CASSARD Laurent FEY Gilles RETTEL

Ce CTN se réunira dès les 24 et 25 octobre 2019 pour son premier séminaire annuel afin de définir les membres de son bureau, mais aussi de définir ensemble son projet et cadre d'intervention pour la période 2019-2024.

Ces transformations engagées par la Commission Formation ont pour objectif de favoriser la cohérence technique et pédagogique, la transmission et la diffusion de l'Aïkido, l'Aïkibudo et des disciplines associées sur l'ensemble de la Métropole et des territoires d'outre-mer, d'utiliser au mieux et au plus près du terrain les ressources et les compétences, de favoriser l'émergence de nouveaux intervenants, mais aussi de répondre aux directives et orientations du Ministère des Sports dans le cadre de la régionalisation et la modernisation de la gouvernance des fédérations.

Paris, le 09 septembre 2019.